

Bref

Quitter l'université sans diplôme

Quatre figures du décrochage étudiant

La majorité des bacheliers poursuivent des études supérieures après l'obtention de leur baccalauréat : 98 % des bacheliers généraux, 78 % des bacheliers technologiques et 23 % des bacheliers professionnels s'inscrivent dans le supérieur, long ou court, d'après les données du ministère de l'Éducation nationale. Pourtant, une partie d'entre eux en sort sans diplôme. C'est le cas, selon la dernière enquête « Génération » du Céreq, de 20 % des jeunes sortis de l'enseignement supérieur en 2004. Si les parcours de ces jeunes dépendent pour une part de caractéristiques telles que la série du baccalauréat, l'âge, le genre ou la filière d'inscription, il reste difficile de savoir ce qui les a motivés, ou le plus souvent contraints, à quitter leur formation sans le diplôme escompté. En complément des enquêtes quantitatives sur le sujet, une soixantaine d'entretiens ont été menés auprès de « décrocheurs » de l'université afin de saisir les logiques internes à l'œuvre dans les parcours, telles qu'elles sont relatées dans les récits.

Les propos recueillis mettent en évidence la diversité des modes de vie, de travail et de représentations qui nuancent la figure de « l'étudiant décrocheur », communément appréhendée par son absence aux cours et aux examens. Car, si des étudiants peu assidus se signalent à l'institution comme de potentiels décrocheurs, d'autres, plus studieux, se trouvent découragés à l'issue d'un investissement à fonds perdu, et quittent eux aussi l'université sans diplôme. De l'inscription à leur sortie, tous ces jeunes adultes ont décrit le cheminement qui les a amenés à quitter leur université. L'étude a ainsi permis de distinguer quatre profils de décrocheurs, selon le rapport des étudiants au diplôme et au marché du travail.

L'inscription à l'université : un choix « passif »

La poursuite d'études après le baccalauréat allait de soi pour la majorité des jeunes interrogés et l'université correspondait à leur premier vœu d'orientation. Seuls dix jeunes rencontrés sur les soixante déclarent avoir été refusés dans une autre formation, le plus souvent un BTS. C'était le cas d'un quart des sortants sans diplôme de DEUG lors de l'enquête « Génération 2001 ». Invités à décrire le processus de décision qui les a amenés à s'inscrire dans une filière universitaire, presque tous font état de leur méconnaissance des formations supérieures et de leurs spécificités. Toutes les possibilités de formations post-baccalauréat ne semblent pas avoir été envisagées, ce qui suggère un arbitrage de second ordre où l'université est perçue comme l'option de poursuite d'études la moins coûteuse, l'option de proximité. Pour ceux qui fournissent le moins d'arguments, l'inscription en premier cycle était pour eux « une suite logique » de leur scolarité car « après le bac, on va à la fac ».

L'absence de contrainte explicite, l'attrait de la vie étudiante, outre une part de rationalisation *a posteriori*, expliquent que l'inscription en premier cycle universitaire demeure cependant revendiquée comme un choix. Selon les situations, sont invoqués l'évidence, le choix de précaution ou l'espoir, en particulier pour les jeunes les moins légitimés par leur cursus antérieur à poursuivre dans une filière longue. Certains déclarent

Les jeunes qui quittent l'université sans obtenir de diplôme ne sont pas tous des étudiants absentéistes. Beaucoup se sont orientés vers l'université par éliminations successives, et se heurtent, une fois inscrits, au difficile apprentissage du « métier » d'étudiant. Quatre figures de décrocheurs émergent à partir de deux dimensions subjectives : une valorisation plus ou moins forte des diplômes et une anticipation plus ou moins grande de l'insertion professionnelle. Les repérer selon des critères adaptés et partagés pourrait permettre de limiter le décrochage étudiant.

• Les enquêtes
«Génération» du Céreq

Dispositif d'enquêtes
longitudinales qui
renseigne sur les
premières années de vie
active des sortants du
système scolaire. Ces
enquêtes interrogent des
échantillons représentatifs
de l'ensemble d'une
génération quittant le
système éducatif une
année donnée.

Pour en savoir plus :
[http://www.cereq.fr/
enquetegeneration.htm](http://www.cereq.fr/enquetegeneration.htm)

DEUG • Diplôme
d'études universitaires
générales
BTS • Brevet de
technicien supérieur

CREM • Centre de
recherche en économie
et management.
CRESO • Centre de
recherche sur les espaces
et les sociétés.

rent ne pas avoir été contraints dans leurs choix d'orientation et étaient relativement confiants dans leurs capacités de réussite. Ils se sont peu questionnés sur leur orientation, qu'ils aient ou non le projet d'obtenir un diplôme universitaire. Il est vrai qu'ils n'ont pas eu à justifier leur vœu d'inscription à l'université qui n'a été ni discuté, ni contrarié. D'autres, en revanche, justifient leur inscription par la volonté de « *tenter leur chance* », en dépit des mises en garde de leurs enseignants ou de leurs parents. Les redoublements et réorientations vers les filières technologiques du lycée n'ont pas été interprétés comme des signaux d'alerte. Ces jeunes déclarent au contraire en avoir tenu compte dans leur arbitrage en faveur de l'université. C'est le défi du rattrapage qui semble les avoir motivé à « *faire la fac* ». Écartés des filières générales de l'enseignement, ils souhaitent obtenir un diplôme universitaire malgré tout.

Les attentes des jeunes et leurs motivations à étudier sont multiformes et vont des plus précises aux plus confuses : obtenir un diplôme, se former pour un métier précis, découvrir l'université ou encore se donner le temps d'affiner un projet.

Devenir un bon étudiant : des règles à décoder

Une fois à l'université, ces nouveaux étudiants interprètent différemment ce qu'ils perçoivent comme un manque d'encadrement ou un espace de liberté. Certains se présentent comme des étudiants studieux et à temps plein, et déplorent plutôt la faiblesse de l'encadrement. D'autres mettent à profit ce qu'ils considèrent comme des temps libres pour s'investir dans des activités, dites annexes, qui participent de

leur nouveau statut d'étudiant. L'image d'un étudiant modèle ne se dégage pas des récits. L'implication est fluctuante, les manières d'étudier variables, tant en termes d'assiduité aux cours que de fréquentation des bibliothèques, de lectures ou de révisions. Une représentation partagée serait que chacun peut étudier à sa manière, au regard de ses attentes et objectifs individuels.

Or, de nombreux travaux soulignent l'importance de la maîtrise des codes explicites et implicites de l'université pour y réussir, l'apprentissage du « métier » d'étudiant devenant une condition *sine qua non* du succès aux examens. Les témoignages recueillis montrent que tous les étudiants n'ont pas perçu cette exigence.

C'est le cas des jeunes qui se présentent comme de « bons élèves » dans le secondaire. A l'université, leurs méthodes demeurées scolaires et solitaires les éloignent des lieux et temps dits de « *socialisation silencieuse* ». Alors qu'ils se consacrent à des tâches qu'ils jugent fastidieuses, assimilées à du « *bachotage* », ils ne décodent pas les attentes des enseignants sur les formes que doit prendre le travail d'approfondissement des cours. Les nouvelles règles pédagogiques et d'évaluation leur échappent. Elles sont décrites comme des obstacles imprévus alors qu'ils étaient confiants dans leurs capacités d'apprentissage. Finalement, leur conformité au « métier » d'élève, considérée comme un atout, les dessert quand ils arrivent à l'université. L'échec leur est incompréhensible.

Les jeunes qui déclarent s'être inscrits à l'université « *sans trop y croire* » décrivent, quant à eux, un sentiment d'exclusion réduisant d'emblée leurs chances de réussite. Souvent bacheliers issus des filières technologiques ou professionnelles, ils incriminent leur « retard » pour expliquer leur échec. Les modalités d'apprentissage, l'assiduité et la compréhension des consignes seraient moins en cause que leurs lacunes, leur « *manque de connaissance* ». Déclassés avant même d'abandonner, ces jeunes avaient pourtant l'espoir de réussir et de « *retrouver la voie normale* » dont ils ont été détournés au cours de leur scolarité. Mais cette perspective s'éloigne alors qu'ils n'osent solliciter les conseils et le soutien des enseignants, ou celui de leurs aînés à l'occasion des séances de tutorat. Selon eux, « *la marche était trop haute* ». Les échecs répétés les incitent à s'interroger sur la hiérarchie des diplômes. Ils idéalisent parfois les formations courtes et professionnalisantes du supérieur, voire celles du secondaire : les possibilités de réussite y seraient facilitées, elles présenteraient des garanties en termes d'insertion professionnelle.

L'enquête

L'Observatoire national de la vie étudiante a commandé une enquête sur les motifs des sorties précoces de l'enseignement supérieur et les alternatives ou situations d'emploi qui suivent l'arrêt des études. Le centre associé au Céreq de Rennes, en collaboration avec G. Boudesseul et cinq observatoires du supérieur, a réalisé 60 entretiens de jeunes sortis sans diplôme de l'université. Les entretiens se sont déroulés entre novembre 2007 et mars 2008 sur cinq sites : Bordeaux 2, Caen, Dijon, Marne-la-Vallée et Rennes 1.

Caractéristiques des personnes rencontrées :

- des sortants sans diplôme de l'enseignement supérieur aux années n : 2003, 2004, 2005 et 2006 ;
- aux années n+1 et n+2 ils n'étaient pas réinscrits dans l'enseignement supérieur ;
- ils sont titulaires de baccalauréats généraux (40), technologiques (17) et professionnels (3) ;
- 25 ont passé au maximum une année à l'université, 19 ont abandonné après deux années et 16 après trois années ou plus.

Les résultats de l'ensemble de l'étude seront publiés prochainement à la Documentation française.

Parcours de décrocheurs

L'expérience de la disqualification scolaire

Rose est titulaire d'un baccalauréat de spécialité sciences économiques et sociales qu'elle a obtenu avec une année de retard pour des raisons de santé. Inscrite dans une faculté de droit, le choix de « *faire des études longues* » semble aller de soi pour son entourage et ses enseignants qui l'avaient par ailleurs encouragée à faire un baccalauréat scientifique. Elle envisage de devenir « *juriste, comme tout le monde quand on commence* ». Elle se présente comme une étudiante studieuse, déclare assister à tous les cours et travailler souvent seule à la bibliothèque. Pourtant, elle ne valide pas sa première année et se réinscrit l'année suivante. Découragée, elle décide d'arrêter ses études après sa deuxième première année. Elle ne parvient pas à trouver d'alternative et retourne dans son lycée solliciter des conseils.

Étudier en pointillé au risque du décrochage

Après avoir redoublé la classe de 1^{re}, pour des raisons familiales, Gabriel a obtenu un baccalauréat scientifique (mention assez bien). Il justifie le choix de cette série par ses « *facilités* » et l'influence de son entourage, dont ses parents enseignants. Malgré son intérêt pour l'histoire, il décide de s'inscrire dans une faculté de mathématiques, « *discipline reine* », car selon lui : « *en maths ça sera moins bouché* ». En quatre ans, il étudie aussi la physique et la chimie avant de faire un double cursus en mathématiques et sociologie. Parallèlement, il s'investit dans des activités associatives, fait du soutien scolaire et s'implique dans le mouvement anti-CPE. Ses rencontres le détournent du diplôme. Avec ou sans, il cherche à construire un parcours : « *Le projet de vie a pris le pas sur un projet de formation qui au final ne m'a jamais mené nulle part.* » Pourtant il n'exclut pas de refaire une formation.

D'autres étudiants, face à leurs échecs aux examens, tentent de mettre en place des stratégies de rattrapage ou de contournement qui les conduisent à se réorienter. Le choix des options, la compensation des notes, la possibilité de bénéficier du statut « d'ajourné mais autorisé à continuer », sont autant de possibilités qu'ils considèrent comme des opportunités devant leur permettre *in fine* de valider une année. Leur maîtrise du « métier » d'étudiant se traduit alors par la capacité à trouver des alternatives à leurs échecs, celles-ci étant le plus souvent des stratégies de compensation hâsardeuses et inadaptées. Les ajustements que ces jeunes expérimentent suggèrent pourtant qu'une réussite ne leur serait pas inaccessible.

A posteriori, alors qu'ils tentent d'expliquer les raisons de leur échec, les jeunes s'interrogent encore sur leurs manières d'étudier et les comparent à celles des autres. Quelle est la définition du bon étudiant et à quelle aune mesurer sa réussite ? S'agit-il d'avoir de bonnes notes dans les disciplines principales ou plutôt d'obtenir la moyenne avec les options ? De plus, ils sont fréquemment confrontés à des choix dont ils mesurent difficilement les conséquences. Par exemple, est-il préférable de passer en deuxième année ou redoubler la première ? L'apprentissage du « métier » d'étudiant et les conditions de la réussite paraissent d'autant plus opaques qu'elles leur échappent ou paraissent aléatoires.

Quitter l'université par dépit ou pour réussir ailleurs

L'implication que les personnes interrogées déclarent avoir dans leurs études éclaire particulièrement leur décision de quitter l'université. Celle-ci relève d'ailleurs plus souvent d'un processus et d'un délitement progressif des liens créés dans l'établissement que d'une décision soudaine. Deux dimensions structurent le processus de décrochage : le rapport entretenu d'une part avec

la formation initiale, d'autre part avec le marché de l'emploi. Pour les uns, la formation initiale est censée offrir des titres qui garantissent l'accès à l'emploi ; pour les autres, elle est peu valorisée. Certains anticipent concrètement leur entrée sur le marché du travail quand d'autres sont moins prévoyants. À partir du croisement de ces dimensions, quatre profils de décrocheurs peuvent être identifiés (voir tableau ci-dessous).

Les deux premiers profils ont en commun d'avoir peu anticipé leur insertion professionnelle, à laquelle l'objectif d'obtention d'un diplôme peut faire écran. Ainsi, les jeunes qui se présentent comme des étudiants studieux, mais disqualifiés par des modalités de travail et d'évaluation qui leur échappent, quittent l'université par dépit. Déçus de cette expérience qu'ils n'avaient pas anticipée, la garantie d'une insertion professionnelle par le diplôme leur échappe. Alors qu'ils étaient investis dans les études, ils se rendent compte tardivement, lors de l'évaluation, de leur non-conformité au métier d'étudiant. Faute de mécanisme correcteur les amenant à modifier leurs méthodes de travail, ils réévaluent leurs arbitrages. Lassés d'échouer plus que d'étudier, leur décision d'abandonner s'accompagne systématiquement de la formulation d'un souhait : celui de revenir à l'université pour obtenir une licence en dépit

Les profils de décrocheurs

| | | Valorisation des diplômes | |
|---|---|---|--|
| | | + | - |
| Anticipation de l'insertion professionnelle | - | Studieux pris au dépourvu (9 étudiants sur 60) | Décrocheurs en errance (21 étudiants sur 60) |
| | + | Raccrocheurs à une formation professionnelle (13 étudiants sur 60) | Opportunistes arbitrant entre formation et emploi (17 étudiants sur 60) |

de la perte de repères à l'égard de l'institution, dont ils finissent par douter. Outre leur échec, ces jeunes, pris au dépourvu, rencontrent de réelles difficultés à trouver des alternatives à une sortie précoce de l'enseignement supérieur. Plus en difficulté encore, les décrocheurs en errance n'ont pas compensé la distance aux préoccupations professionnelles par cette conformité scolaire. S'ils ont changé d'orientation à plusieurs reprises, ils ont aussi expérimenté le marché du travail, parfois en cours d'études. Mais la plupart de leurs activités sont irrégulières. Leur sortie de l'université semble contrainte, ils la justifient notamment par le fait de ne plus pouvoir s'inscrire. Ils cherchent leur voie et diffèrent en quelque sorte le moment où ils devront faire un choix, voire se classer et être classés (étudiant vs salarié, diplômé vs non diplômé, CDI vs CDD...). Les choix successifs d'orientation semblent être la principale problématique de ces jeunes qui décrivent des parcours d'essais/erreurs répétitifs.

Pour les deux autres profils de décrocheurs, la formation universitaire n'est pas considérée comme un préalable, un horizon indépassable. Se pose avant tout la question de l'insertion, qui passe pour certains par un diplôme offrant une qualification professionnelle. Ils partagent un début d'expérience professionnelle, dans une grande précarité il est vrai. Les jeunes qui peuvent être qualifiés d'opportunistes justifient leur sortie par une opportunité d'emploi. Leur investissement en cours d'études dans des activités professionnelles ou associatives a provoqué autant d'occasions de s'évader du monde universitaire. Ils considèrent que l'insertion sociale et professionnelle peut s'appuyer sur d'autres supports que les diplômes. Pourtant, cette insertion relativement rapide se fait souvent au prix d'un certain déclassement. Salariés précaires, à temps partiels ou occupant des postes peu qualifiés, ils déclarent que cette entrée dans la vie active les satisfait à court terme. Peut-être est-elle l'occasion de justifier *a posteriori* leur abandon. Les raccrocheurs sont attachés à l'obtention d'une certification mais, après avoir quitté l'université, ils recherchent rapidement une nouvelle formation professionnelle, le plus souvent de niveau CAP-BEP ou bac pro. Se former pour un emploi, de préférence en alternance, est le principal objectif de ces jeunes. Pour eux aussi, la lassitude provoquée par les échecs semble être la cause de leur sortie précoce. Le plus souvent, ils trouvent les réponses les plus adaptées à leurs attentes à l'extérieur du système d'enseignement dans lequel ils ont échoué. Leurs réseaux personnels leur procurent parfois des alternatives attractives. Moins dépendants des verdicts scolaires que les jeunes studieux, ils semblent plus réactifs et autonomes dans la recherche de solutions. L'enquête « Génération 2004 » du Céreq montre d'ailleurs que 20 % des jeunes sortis sans diplôme de l'enseignement supérieur reprennent une formation au cours de leurs trois premières années de vie active.

Quelques années après avoir quitté l'université, les situations des jeunes sont assez disparates. Certains se trouvent dans des situations précaires, d'autres décrivent une insertion professionnelle et sociale relativement stabilisée. Si la sortie précoce de l'université reste pour tous un événement relativement inattendu, certains des jeunes rencontrés parviennent à justifier « positivement » leur abandon alors que d'autres se sentent exclus par l'institution. Pour les premiers, les études commencées s'inscrivent dans leur parcours et leur ont permis, à différents niveaux, de dessiner les contours d'un nouveau projet. Pour les seconds, la « reconversion » semble plus difficile à envisager.

Des profils à repérer pour limiter le décrochage

Du fait même qu'il s'agit d'un processus long et non d'une rupture brutale et imprévisible, ces sorties pourraient être anticipées en repérant les étudiants en position sensible, ou proches des profils décrits. Le tutorat, l'orientation active et le Plan licence, qui prévoit un accompagnement personnalisé des étudiants, entendent certes y remédier, mais pourraient être infléchis en ce sens. Les critères de repérage doivent cependant répondre à certaines conditions.

En premier lieu, ils doivent faire consensus au sein de chaque université, impliquant aussi bien les personnels d'administration, et d'enseignement que de pilotage et d'étude-recherche sur les flux d'étudiants. Les Services universitaires d'information, d'insertion et d'orientation et/ou les Bureaux d'aide à l'insertion professionnelle pourraient ainsi se voir renforcés dans leurs attributions. En second lieu, les critères d'identification doivent être proches de l'expérience étudiante mais compatibles avec une saisie de l'information à grande échelle, pour avoir une portée opérationnelle. Ils peuvent être ramenés au nombre de six : le type de difficultés rencontrées au premier semestre, le type d'absentéisme (récurrent ou ponctuel, lié à des contraintes externes), le type d'échec (en contrôle continu ou semestriel), le parcours antérieur, l'existence d'un projet de formation, d'un projet professionnel, l'existence d'alternatives possibles relativisant la notion de « décrocheur ». Enfin, il est vraisemblable que selon le territoire ou la spécialisation d'une université, le public est potentiellement plus sensible à l'un ou l'autre de ces critères, qui devraient donc être modulés selon la connaissance du milieu. Cette modulation a son importance puisqu'elle risque de faire varier la population concernée du simple au triple, et donc le coût de la prévention dans des proportions proches.

Nathalie Beaupère (CREM, Centre régional associé au Céreq pour la région Bretagne), Gérard Boudesseul (CRESO, Centre régional associé au Céreq pour la région Basse-Normandie)

À lire également...

- « Être diplômé de l'enseignement supérieur, un atout pour entrer dans la vie active », J. Calmand, P. Hallier, *Bref* n°253, juin 2008.
- *Quand l'école est finie... premiers pas dans la vie active de la Génération 2001*, Céreq, 2005.
- *Renforcer l'orientation active : pour une transition réussie du lycée vers l'enseignement supérieur*, B. Saint Girons, Délégation interministérielle à l'orientation, rapport disponible sur le site de la Documentation française, 2009.
- « Les orientations post-baccalauréat. Évolution de 2000 à 2007 », S. Péan, *Note d'information* 09-15, DEPP, 2009.
- « Les sortants sans diplôme de l'enseignement supérieur : temporalités de l'abandon et profils de décrocheurs », N. Gury, *Orientation scolaire et professionnelle*, vol.36 n°2, 2007.
- *Les manières d'étudier*, B. Lahire, Paris, OVE, la Documentation française, 1997.

ISSN - 0758 1858

Céreq

Direction de la publication : Michel Quéré. Rédaction : Elsa Personnaz. Commission paritaire n° 1063 ADEP. Reproduction autorisée à condition expresse de mentionner la source. Dépôt légal n° 49-459.

Centre d'études et de recherches sur les qualifications

10, place de la Joliette, BP 21321, 13567 Marseille cedex 02. Tél. 04 91 13 28 28. Fax 04 91 13 28 80.

www.cereq.fr

Imprimé par le Céreq
Publication gratuite